

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2018 B 01617

Numéro SIREN : 844 656 819

Nom ou dénomination : A.S.

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2022 sous le numéro de dépôt P2022/000152

REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

ORDONNANCE

Nous, Michel BINIER, Président du tribunal de commerce de Perpignan,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société A.S. 423 chemin Du Mas Ducup 66000 PERPIGNAN RCS Perpignan 844 656 819,

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2021,

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.,

PROROGEONS jusqu'au 30/09/2022,
le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 de La société A.S. 423 chemin Du Mas Ducup 66000 PERPIGNAN RCS Perpignan 844 656 819,

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Perpignan, le 18/07/2022

Le greffier,
Christian GALLISSAIRES



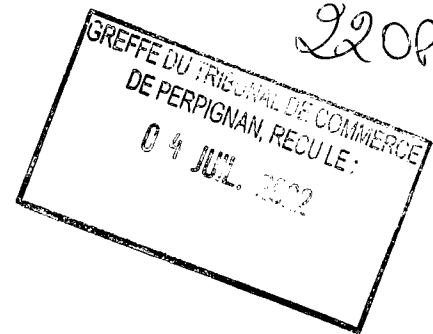
Le Président du tribunal de commerce
Michel BINIER



Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.8 € TTC (23.25 € HT – 4.65 € TVA – 5.9 € débours)

Pour copie certifiée conforme





A.S.

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 262 127 EUROS
SIEGE SOCIAL : 423, CHEMIN DU MAS DUCUP
PARC DUCUP, 66000 PERPIGNAN**

844 656 819 RCS PERPIGNAN

**REQUÊTE
à Monsieur le Président du Tribunal
de commerce de PERPIGNAN**

Le soussigné Bruno SABATE,

Agissant en qualité de Président de la société A.S., société par actions simplifiée au capital de 262 127 euros, dont le siège social est 423, Chemin du Mas DuCup, Parc Ducup, 66000 PERPIGNAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 844 656 819 RCS PERPIGNAN,

A l'honneur de vous exposer :

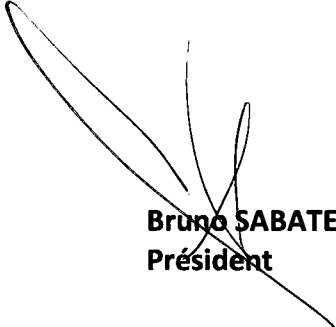
Que la société A.S. a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2021,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, les comptes annuels doivent être approuvés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice par son associé unique, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire pour le motif que les comptes n'ont pas pu être établis dans les délais, ni les rapports du Commissaire aux comptes.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société A.S. qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de TROIS mois, soit au 30 septembre 2022 au plus tard, pour soumettre les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 à l'approbation de l'associé unique de la société A.S., conformément aux dispositions de l'article L. 227-9, alinéa 3 du Code de commerce.

A PERPIGNAN
Le 28 juin 2022


Bruno SABATE
Président

11

12

13

14